

Nombre d'actions détenues

Numéro d'investisseur

Formulaire de procuration - Assemblée générale annuelle de Capital régional et coopératif Desjardins du 27 mars 2020

Notes

1. Chaque actionnaire a le droit de nommer une personne de son choix, qui n'est pas tenue d'être un actionnaire, pour assister et agir en son nom à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement. Si vous désirez nommer une personne autre que celles dont les noms figurent aux présentes, veuillez inscrire son nom à l'endroit prévu à cette fin (voir au verso).
2. Ce formulaire de procuration doit être signé exactement selon le nom qui figure sur la procuration.
3. Si ce formulaire de procuration n'est pas daté, il sera considéré comme portant la date du jour de sa réception.
4. Le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration sera exercé conformément aux directives de l'actionnaire; en l'absence de directives, le droit de vote sera exercé tel qu'il est recommandé au verso, pour chacune des propositions.
5. Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration en votant pour ou contre chacune des propositions décrites aux présentes ou en s'abstenant de voter à l'égard de chaque proposition, selon le cas, conformément aux directives de l'actionnaire, en cas de tenue d'un scrutin et, si l'actionnaire a précisé un choix relativement à toute proposition, le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres en conséquence.
6. Ce formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux propositions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre proposition pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.
7. Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec les documents ci-joints.

Les procurations doivent nous parvenir avant 13 h le 24 mars 2020.

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Pour voter par téléphone

- Composez le numéro figurant CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier.

1 866 732-VOTE (8683)



Pour voter par Internet

- Allez sur le site Web suivant : www.voteendirect.com
- **Téléphone intelligent?**
Pour voter maintenant, scannez le code QR.



Pour voter par la poste

- Remplissez, signez et datez le verso du formulaire.
- Retournez le formulaire dans l'enveloppe-réponse.

Si vous votez par téléphone ou par Internet, N'ENVOYEZ PAS ce formulaire de procuration par la poste.

Le vote par la poste et le vote par Internet constituent les seules méthodes possibles lorsqu'un actionnaire désire nommer un fondé de pouvoir autre que les personnes dont les noms figurent au verso du présent formulaire.

Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez nous fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



Nomination du fondé de pouvoir

Je soussigné, actionnaire de Capital régional et coopératif Desjardins, nomme par la présente :

Bernard Bolduc (président du conseil d'administration), ou à son défaut, Marc Barbeau (secrétaire du conseil d'administration),

OU

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez, s'il ne s'agit pas de l'une des personnes nommées aux présentes.

comme mon fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour voter en mon nom conformément aux directives figurant ci-dessous (ou, en l'absence de directives, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) et à l'égard de toutes les autres propositions qui peuvent être soumises en bonne et due forme à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins qui se tiendra le 27 mars 2020 à 13 h 45, au Centre des congrès de Québec (salle 400) et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.

1. Élection des administrateurs (le sommaire des profils des candidats est inclus à l'avis de convocation)

Dans un souci de saine gouvernance et compte tenu de l'importance de la fonction d'administrateur, le conseil d'administration de Capital régional et coopératif Desjardins considère qu'il est de sa responsabilité, pour ses intérêts, ceux de ses actionnaires et ceux de ses partenaires, d'identifier les deux candidats pouvant apporter la meilleure contribution au conseil d'administration, soit ceux dont les noms sont en gras.

(À défaut d'instructions, les droits de vote rattachés à la présente procuration seront exercés en faveur des candidats Lucie Demers et Louis-Régis Tremblay.)

* Cocher deux (2) cases

01. Lucie Demers

02. Louis-Régis Tremblay

03. Louis Lemire

04. Michel Fortin

05. Patrick Vallerand

06. Sina Pousht-Mashhad

Abstention

Pour Contre Abstention

2. Nomination de l'auditeur indépendant

La firme PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. est recommandée par le conseil d'administration.

(À défaut d'instructions, les droits de vote rattachés à la présente procuration seront exercés POUR l'adoption de la proposition ici énoncée.)

Signature autorisée - Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise à agir conformément aux directives figurant ci-dessus. Je reconnais que ces directives remplacent toute directive qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. Si aucune directive n'est indiquée quant au vote, le fondé de pouvoir votera comme il est recommandé ci-dessus.

Signature

Date

__ / __ / __

